

PETIT GUIDE DE SURVIE CULTURELLE

NEWSLETTER
DE LA MÉDIATHÈQUE DE SAINTE-MARIE DE RÉ



Nous vous emmenons cette fois-ci tout au long du parcours d'un document, depuis la librairie d'où nous l'achetons jusqu'à nos étagères d'où vous pourrez le consulter et l'emprunter.

Vis ma vie de bibliothécaire

Le parcours du document

Le traitement des collections est au cœur de notre métier.
Quelles sont les différentes étapes que suit un document avant de rejoindre nos rayons ?

Sélection

Revue professionnelle, veille documentaire sur des sites internet spécialisés... Nous sélectionnons avec soin les documents qui vont alimenter nos rayons.



Achat

Pour les livres, les achats se font à la librairie, tandis que les CD et les jeux vidéo sont achetés en grande surface culturelle.

Les DVD sont acquis auprès de fournisseurs spécialisés qui ont négocié des droits de prêt nous permettant de mettre à votre disposition les documents. Ces droits sont coûteux. Un DVD vendu 20€ en prix public peut coûter jusqu'à 80€ à l'achat pour une médiathèque.



À la Maison de la presse de Sainte-Marie de Ré

À la librairie "La Mouette qui lisait" de la Couarde-sur-mer

Réception et pointage

Il faut s'assurer que tous les documents facturés ont bien été livrés par le fournisseur.



Catalogage

Tous les documents doivent être enregistrés dans notre catalogue informatique. Nous leur attribuons une cote qui définira leur place dans les rayons.



La première étape, avant même l'achat, est celle du choix. Nous sélectionnons les documents qui vont le plus vous intéresser, qui correspondent à ce que vous aimez lire ou ce que nous souhaitons vous faire découvrir.

Une fois notre sélection faite, nous passons commande des livres auprès de nos librairies partenaires, la Maison de la Presse de Sainte-Marie de Ré, et la librairie La Mouette qui lisait, à La Couarde sur Mer. Pour les autres types de documents (CDs, DVDs, jeux vidéos...), il nous faut nous tourner vers des fournisseurs spécialisés, auprès de qui nous acquérons également les droits de prêt.

Dès que nous recevons notre commande, nous vérifions qu'elle est bien complète, et qu'il n'y a pas eu d'erreur. Ensuite, les documents sont amenés dans notre bureau, où nous allons nous en occuper pour qu'ils puissent être mis à votre disposition.

Une fois reçus, les documents sont ajoutés à notre catalogue. Pour chacun d'entre eux, nous créons une fiche spécifique, contenant des informations sur le document en général (titre, auteur, année d'édition...) ainsi que sur l'exemplaire en particulier, qui peut avoir des spécificités. Cette étape nous permet de savoir précisément quels sont les documents dont nous disposons ; nous pouvons alors effectuer des recherches spécifiques et savoir où chaque exemplaire se trouve.

De nombreuses autres étapes marquent l'existence d'un document à la médiathèque, nous vous les présenterons très bientôt dans une nouvelle visite des coulisses de la médiathèque !